

Gérard Leseul
Député de la Seine-Maritime

Membre de la commission
Développement durable

Monsieur Olivier Véran
Ministre des Solidarités et de la Santé
14, avenue Duquesne
75007 Paris

Paris, le 11 mai 2021

Nos réf. : GL/MHO

Monsieur le Ministre,

Vous le savez, la catastrophe de l'accident Lubrizol a particulièrement marqué les esprits des habitants de la Seine Maritime et au-delà.

L'un des enseignements à tirer de cet accident est la nécessité d'une totale transparence à l'égard de la population. Les retards dans la communication, les approximations dans la gestion de crise et l'absence d'informations claires ont affaibli la parole publique et créé un sentiment fort de défiance.


La confiance s'érode vite et elle met bien souvent du temps à se reconstruire. C'est la raison pour laquelle, comme l'ont préconisé les missions d'enquête au Sénat et à l'Assemblée, il faut renforcer les moyens humains et de contrôle des sites industriels dans notre pays.

De la même manière, dans un souci de transparence et pour des questions de santé publique évidente, il a été demandé à plusieurs reprises la mise en place d'un suivi sanitaire sur le long terme de la population.

Pour l'heure, l'enquête publique réalisée par Santé Publique France à l'été 2020 sur un échantillon regroupant 10 000 habitants de 122 communes concernées par l'accident visait à recueillir la perception de l'incendie par la population et l'impact sur sa santé. C'est une première étape importante qui permet d'analyser les effets psychologiques et les symptômes ressentis par la population au moment de l'accident. Mais ce n'est pas suffisant pour permettre un suivi dans la durée.

Il faut aller plus loin et permettre à tous les habitants d'avoir des informations transparentes, publiques et précises sur le long terme. A cet égard, il apparaîtrait cohérent et logique d'ouvrir, à l'échelle du département de la Seine-Maritime, un registre de morbidité sur les cancers, les maladies chroniques et les malformations congénitales. Dans un objectif de suivi épidémiologique, ce dispositif permettrait d'analyser sur le long terme l'éventuelle recrudescence de certaines pathologies ou au contraire la normalité des chiffres publiés en fonction du lieu d'habitation des populations et de l'exposition directe ou indirecte au nuage de fumée.

Je vous remercie par avance pour l'attention que vous porterez à ma demande et vous prie d'agréer,
Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.



Gérard LESEUL